



LA SANTÉ EST UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS : DÉFENDONS-LE!

Nous constatons que notre système de santé coûte à chacun.e de plus en plus cher et fonctionne de moins en moins bien :

- franchises médicales doublées.
- transfert des compétences de la Sécu vers les assurances privées
- augmentation des complémentaires santé
- 3 millions de français privés de complémentaire
- dépassements d'honoraires
- médicaments déremboursés
- accentuation des déserts médicaux
- fermeture de services (maternité, urgences...)
- hôpitaux publics sous-financés
- manque de financement pour favoriser le maintien et l'autonomie à domicile
- abandon du plan grand âge

Ces derniers mois, des députés :

- ne se sont pas opposés au 49.3 sur le vote du budget de la sécurité sociale
- ont maintenu les dépassements d'honoraires, excluant de fait la prise en charge intégrale des soins liés au cancer du sein.
- ont voté contre la revalorisation des personnels soignants.
- se sont abstenus face à une résolution européenne reconnaissant les cancers professionnels qui frappent ouvrier-es.
- ont proposé de mettre fin au remboursement intégral de l'IVG.
- ont proposé de mettre fin à l'Aide médicale d'état (AME) pour la réduire au cadre de l'urgence médicale: une proposition dénoncée par médecins, infectiologues et le Comité consultatif national d'éthique

LES « RÉFORMES » SUCCESSIVES DU SYSTÈME DE SANTÉ ONT CREUSÉ LE DÉFICIT PUBLIC, ASSÉCHÉ LES RECETTES DE LA SÉCU ET FAIT EXPLOSER LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES.

Des mesures d'urgences s'imposent :

- suppression de tous les restes à charge (franchises, forfaits et tickets modérateurs).
- suppression des dépassements d'honoraires.
- suppression des délais de carence pour les arrêts maladie.
- soutien des aides aux affections de longue durée (ALD), aux déplacements sanitaires, aux aidants.
- suppression des jours de carence aux arrêts de travail.
- réouverture des services d'accueils physiques des différentes branches de la Sécurité sociale.
- ouverture de centres de santé publics à but non lucratif (recrutement de médecins et spécialistes salariés)
- liberté d'installation régulée en fonction des besoins des populations
- réguler l'installation des médecins
- réouverture des services et des lits dans les hôpitaux
- amélioration des aides pour le maintien à domicile (personnes âgées et /ou en situation de handicap)

Contact : defensechac@gmail.com / Mairie d'encourtiech 09200 Encourtiech

Ne pas jeter sur la voie publique



LA SANTÉ EST UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS : DÉFENDONS-LE!

Nous constatons que notre système de santé coûte à chacun.e de plus en plus cher et fonctionne de moins en moins bien :

- franchises médicales doublées.
- transfert des compétences de la Sécu vers les assurances privées
- augmentation des complémentaires santé
- 3 millions de français privés de complémentaire
- dépassements d'honoraires
- médicaments déremboursés
- accentuation des déserts médicaux
- fermeture de services (maternité, urgences...)
- hôpitaux publics sous-financés
- manque de financement pour favoriser le maintien et l'autonomie à domicile
- abandon du plan grand âge

Ces derniers mois, des députés :

- ne se sont pas opposés au 49.3 sur le vote du budget de la sécurité sociale
- ont maintenu les dépassements d'honoraires, excluant de fait la prise en charge intégrale des soins liés au cancer du sein.
- ont voté contre la revalorisation des personnels soignants.
- se sont abstenus face à une résolution européenne reconnaissant les cancers professionnels qui frappent ouvrier-es.
- ont proposé de mettre fin au remboursement intégral de l'IVG.
- ont proposé de mettre fin à l'Aide médicale d'état (AME) pour la réduire au cadre de l'urgence médicale: une proposition dénoncée par médecins, infectiologues et le Comité consultatif national d'éthique

LES « RÉFORMES » SUCCESSIVES DU SYSTÈME DE SANTÉ ONT CREUSÉ LE DÉFICIT PUBLIC, ASSÉCHÉ LES RECETTES DE LA SÉCU ET FAIT EXPLOSER LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES.

Des mesures d'urgences s'imposent :

- suppression de tous les restes à charge (franchises, forfaits et tickets modérateurs).
- suppression des dépassements d'honoraires.
- suppression des délais de carence pour les arrêts maladie.
- soutien des aides aux affections de longue durée (ALD), aux déplacements sanitaires, aux aidants.
- suppression des jours de carence aux arrêts de travail.
- réouverture des services d'accueils physiques des différentes branches de la Sécurité sociale.
- ouverture de centres de santé publics à but non lucratif (recrutement de médecins et spécialistes salariés)
- liberté d'installation régulée en fonction des besoins des populations
- réguler l'installation des médecins
- réouverture des services et des lits dans les hôpitaux
- amélioration des aides pour le maintien à domicile (personnes âgées et /ou en situation de handicap)

Contact : defensechac@gmail.com / Mairie d'Encoutiech 09200 Encoutiech

Ne pas jeter sur la voie publique